

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 7 SEPTEMBRE 1901

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 Mois, \$1.50
4 Mois, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1^{er} insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme.

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRÉ
42, Place Jacques-Cartier.

LA VIE COURANTE

Le grand événement de ce mois sera l'arrivée de leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse d'York et de Cornouailles.

Ce n'est pas tous les jours qu'un futur roi se donne la peine de passer au milieu de nous. On n'épargnera ni le vert ni le sec pour lui faire un accueil chaleureux. Les endroits qu'il visitera seront décorés aux couleurs nationales. Les canons, les cloches et les fanfares feront un bruit d'enfer pour prouver notre profond attachement à la couronne britannique.

A Montréal, on fera balayer les rues, ce qui n'a lieu qu'en occasions semblables, et on illuminera tout ce qui est susceptible de s'éclairer. Nul doute, les rapides Lachine qui fournissent le luminaire à une forte partie de la cité, vont loyalement doubler leur force motrice pour cette circonstance. Tous les citoyens auront à leur boutonnière une épinglette frappée à l'effigie du royal couple. Les chevaux qui, au jourd'hui, portent des couvre-chef, mettront sans doute leurs hauts-de-forme.

Nos édifices publics auront été transformés. Depuis près d'un an, on a commencé à nettoyer l'hôtel de ville. Ce travail n'est pas encore terminé, car la commission des finances a découvert, après mûre délibération, qu'il serait moins dispendieux de reconstruire l'intérieur du château municipal que d'y faire un lavage satisfaisant. Les cloisons du palais de justice seront peinturées à neuf, par économie.

Il y aura une grande réception et un grand bal. Un comité spécial doit choisir, à la mairie, parmi les plus dignes, huit cents personnes qui auront le parfait honneur d'aller faire la génuflexion devant le royal visiteur. Pour assister à cette insigne cérémonie, il faudra porter la culotte avec le bas de soie et le soulier à la Windsor. Honi soit qui mal y pense ! Les dames seront en grande toilette de la cour anglaise.

Celles-ci rechercheront sans doute avec beaucoup d'anxiété le grand honneur de danser avec Son Altesse ; mais très peu auront ce plaisir, car le duc, paraît-il, n'est pas, comme son père, un grand valseur.

Voilà les dépêches annonçant que la duchesse ne se rendra pas à Montréal ! Elle resterait à Québec pendant que le futur roi continuera sa visite jusqu'à la métropole. C'est un premier désappointement. On allègue des raisons de santé, ce qui, pour nous n'est pas un compliment. Est-elle trop faible pour affronter notre état sanitaire ?

Mais je soupçonne que le fils d'Edouard VII a entendu parler de nos charmantes Montréalaises, et qu'il laisse à Québec sa tendre moitié afin de ne pas s'exposer à des jalousies, lors de son passage au milieu de nous.

Le duc d'York se retirera au riche domicile de lord Strathcona, rue Dorchester, et sa nombreuse suite prendra des appartements au collège Victoria, rue Sherbrooke.



L'HON. JUGE ROULEAU, DÉCÉDÉ

. Les Anglais continuent toujours à annoncer que la guerre est finie, et à se battre au Transvaal, moyennant un million de dollars par jour. Les Boers vivent des provisions que le trésor britannique fournit aux lutteurs de l'Afrique-Sud. Dewet, qui a probablement fait venir Blondin, est introuvable et doit ruminer quelque stratagème susceptible de faire plaisir à Kitchener. Celui-ci menace d'exporter tous les malheureux Boers qui ne lui feront pas acte de soumission. Pour cela, il faudra leur mettre la main au collet, ce qui est plus difficile qu'envoyer des câblogrammes à Londres.

De temps à autre, Chamberlain envoie à Ottawa, une dépêche disant au gouverneur d'annoncer à tel ou tel père de famille que son fils est mort au champ de bataille.

Kruger lit la bible. On dit qu'il viendra en Amérique donner une série de conférences sur les malheurs de sa patrie. Ce ne sera pas banal. Je doute fort, cependant, que la santé du vieux veuf lui permette de résister à l'armée de reporters qui l'assailiront sous le prétexte de l'interviewer, dès qu'il aura mis le pied à New-York.

. Les grands journaux des Etats-Unis traitent en ce moment la question de l'annexion du Canada à leur république. Devenus accapareurs depuis la guerre hispano-américaine, nos voisins commencent à jeter les yeux sur le Canada.

On voudrait faire de nous des Yankees ; mais il me semble que ce nouvel état civil ne nous conviendrait guère. Nous n'avons jamais eu de préparation pour un changement aussi subit, et je me suis laissé dire que même les Canadiens actuellement aux Etats-Unis restent toujours les fils affectueux de la province de Québec.

Je me suis aperçu, lors d'un voyage à New-York, l'an dernier, que les Canadiennes s'acclimatent plus facilement à la température de la république que leur compatriotes du sexe fort. Elles apprennent avec une merveilleuse facilité l'idiôme anglo-saxon. La langue des femmes, paraît-il, saisit toute sorte d'occasion pour prendre de l'exercice.

Cette grave question me rend perplexé. Si nous formions partie de la république voisine et que le recensement de notre partie du pays accusât une augmentation, serait-ce alors notre population ou celle des Etats-Unis qui s'accroîtrait ? Dans la dernière alternative, il faudrait aussi appliquer la même règle au cas de diminution, et s'il faut en juger par le passé nous aurions une fière chance de rendre les Etats-Unis déserts avant trop longtemps. Je ne saurais dire si cela nous serait profitable, mais je réserve à plus tard mes observations sur une question de cette importance.

. Il nous faut enregistrer, cette semaine encore, la mort d'un compatriote distingué, membre de la magistrature canadienne.

L'honorable M. Charles-Borromée Rouleau, juge de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest, a succombé à une maladie de cœur, dimanche, le 25 août, à l'hôpital Glengarry, avenue McGill College, Montréal. Il était âgé de soixante ans et huit mois. La mort de sa femme, il y a trois mois, l'avait vivement affecté, et sa santé avait depuis été très mauvaise.

Feu M. Rouleau avait été journaliste. Il collabora à la *Minerve* et à l'*Ordre*, et écrivit un pamphlet intitulé : *Notre système judiciaire*. Trois enfants lui survivent, Mesdemoiselles Anne et Berthe Rouleau, et M. Charles Rouleau.

Le défunt était le frère du Dr E.-H. Rouleau, de Calgary ; de M. le chanoine Rouleau de Sandy Bay ; et de Mme J.-E. Barry, de Montréal.

Il était né à l'Isle Verte et avait reçu son instruction à l'École Normale, de Québec. En 1861, il fut nommé inspecteur d'écoles du district d'Ottawa, charge qu'il occupa jusqu'en 1873. Admis au barreau de Québec en 1868, il fut appelé, en 1876, à exercer la position de magistrat de district pour le comté d'Ottawa. Le 23 septembre 1883 il fut nommé magistrat stipendiaire des Territoires du Nord-Ouest et membre du Conseil Exécutif Territorial.

Lors de l'organisation de la Cour Suprême de cette